



## COMMENT ADOPTER LE PROGRAMME ENVIRONNEMENT DU SCOUTISME MONDIAL ET OBTENIR LE MATERIEL

Le Programme Environnement du Scoutisme Mondial est un programme **gratuit**, qui est simple, flexible, facile à mettre en oeuvre et qui ne rentre pas en compétition avec les programmes existants de l'Organisation scout nationale. Il les complète et leurs permet d'exister dans un cadre global.

Le Programme Environnement du Scoutisme Mondial peut être mis en oeuvre par les Organisations scout nationales qui se sont engagées à respecter les conditions d'utilisation du programme (voir ci-dessous).

### PACK 1 : PAQUET DE BASE

Le Paquet de base est un paquet gratuit et éducatif (non-commercial) qui contient tout le matériel nécessaire pour démarrer le Programme Environnement du Scoutisme Mondial au sein de l'Organisation scout nationale.

Le Pack 1 contient des échantillons imprimés des éléments suivants, dont vous trouverez tous les fichiers graphiques inclus sur un CD, afin que ces documents puissent être directement produits par l'Organisation scout nationale.

	<p><b>Fiches d'information et d'activités du Programme Environnement du Scoutisme Mondial</b></p>		<p><b>Dossier du Programme Environnement du Scoutisme Mondial</b></p>
	<p><b>Échantillon du Badge du Programme Environnement du Scoutisme Mondial</b></p>		<p><b>Poster du Programme Environnement du Scoutisme Mondial</b></p>
	<p><b>Échantillon du Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial</b></p>		<p><b>Échantillon du Certificat du Programme Environnement du Scoutisme Mondial</b></p>
	<p><b>Échantillon du Guide d'identité du Programme Environnement du Scoutisme Mondial</b></p>		<p><b>Cadre de Travail du Programme Environnement du Scoutisme Mondial</b></p>
	<p><b>Lignes directrices des « Centres scouts d'excellence pour la nature et l'environnement (SCENES) »</b></p>		

### **Conditions d'utilisation du programme**

L'Organisation scout nationale souhaitant adopter le programme doit accepter de respecter certaines conditions, en échange de quoi elle reçoit tout le soutien du Bureau Mondial du Scoutisme ( toute la documentation nécessaire à la mise en oeuvre du Programme Environnement du Scoutisme Mondial, échantillons du Badge de l'Environnement du Scoutisme Mondial et le certificat, matériel visuel, le Kit du Programme Environnement du Scoutisme Mondial , etc.).

### **L'Organisation scout nationale accepte de :**

1. S'engager à respecter le contenu et les objectifs du Programme Environnement du Scoutisme Mondial, ainsi que les critères d'obtention du Badge de l'Environnement du Scoutisme Mondial.
2. D'intégrer le Programme Environnement du Scoutisme Mondial dans son propre programme pour ses différentes tranches d'âge, comme il se doit.
3. S'engager à régulièrement évaluer les activités en relation au Programme Environnement du Scoutisme Mondial afin de s'assurer que le programme est correctement mis en oeuvre.

### **Traduction**

La traduction de tout le matériel dans la langue utilisée par l'Organisation scout nationale est possible. L'Organisation scout nationale doit accepter de financer les coûts de traduction et doit informer le BMS de son souhait de traduire le matériel, afin que le Bureau Mondial du Scoutisme puisse garder une base de données de toutes les traductions disponibles. De plus, la traduction réalisée de tout le matériel doit être envoyée au Bureau Mondial du Scoutisme afin qu'elle puisse être utilisée par d'autres Organisations scout nationales, et ainsi éviter la duplication du travail.

### **PACK 2 : USAGE COMMERCIAL**

Le paquet contient tous les éléments du Pack 1 avec la possibilité, pour l'Organisation scout nationale, de générer ses propres ressources financières et de subventionner son programme national.

Le Pack 2 contient :

- Pack 1
- Catalogue de Merchandising / Produits dérivés
- Licence pour produire le matériel du Programme Environnement du Scoutisme Mondial commercialement

Toutefois, toute utilisation commerciale est sujette au paiement de royalties de 10% du coût de production au Bureau Mondial du Scoutisme.

### **ALTERNATIVE**

Comme alternative à ce que l'Organisation scout nationale produise son propre matériel du Programme Environnement du Scoutisme Mondial, il est également possible d'acheter le matériel directement auprès de Scoutstore, le magasin officiel du Scoutisme Mondial à [scout-store.com](http://scout-store.com) ou [worldscoutshop.org](http://worldscoutshop.org).

### **CONTACT**

Pour des informations supplémentaires sur le programme et comment le mettre en oeuvre :

Rod Abson  
Bureau Mondial du Scoutisme  
[rodabson@scout.org](mailto:rodabson@scout.org)

<http://www.scout.org/environnement>

Bureau Mondial du Scoutisme  
Rue du Pré-Jérôme  
P.O. Box 91  
CH - 1205 Geneva  
Suisse

Tel: +41 22 705 10 50  
Fax: +41 22 705 10 20

Pour l'utilisation du Pack 2, du logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial ou de ses éléments graphiques :

Gestion Légale de Marque  
Bureau Mondial du Scoutisme  
[brand@scout.org](mailto:brand@scout.org)

<http://www.scout.org/brand>